
Adresse de la commune d'Uzès-la-Montagne (Gard) qui envoie le procès-verbal de la fête célébrée à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune d'Uzès-la-Montagne (Gard) qui envoie le procès-verbal de la fête célébrée à l'occasion de l'inauguration du temple de la Raison, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 19-20;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26105_t1_0019_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

martyrs de la liberté. Nous avons eu le bonheur de posséder quelque temps Vernerey, l'un de vos dignes collègues. Vos jeunes admirateurs, pour prouver qu'ils ne sont pas indignes de leurs pères, qu'ils ont su profiter de leurs sages leçons, ont saisi le moment heureux de l'arrivée du représentant pour honorer la mémoire du jeune Bara, dont le nom passera jusqu'aux siècles les plus reculés. Vernerey ce brave montagnard a daigné assister à cette fête et en a témoigné la plus grande satisfaction. Nous vous en envoyons le procès-verbal, persuadés que tout ce qui tend à célébrer les héros de la plus sublime des révolutions doit avoir la plus grande publicité. Comme vous, nous avons été saisis d'admiration pour le trait héroïque de ce jeune héros. Au récit des barbaries qu'ont exercées sur lui les traîtres vendéens, nous avons été saisis d'indignation, nous avons désiré, nous avons, dis-je, juré de venger sa mort. Nous avons regretté de ne pouvoir encore accomplir ce serment, mais en attendant cet heureux jour, nous lui avons rendu l'hommage qu'il méritait, nous avons semé quelques fleurs sur sa tombe.

Montagnards vertueux, continuez à dévoiler les complots des hypocrites qui sous le masque du patriotisme conspirent contre les vrais amis du peuple. Restez à votre poste, surveillez les intrigans et tenez toujours en main ce glaive encore tout fumant du sang des conspirateurs. Bientôt, grâce à vos bienfaits et à vos braves défenseurs, nous verrons les tyrans ensevelis sous les débris de leurs trônes abattus et nous jouirons des douceurs que nous promet la République et que nous attendons de la constitution.

[P.-V. de la fête civique célébrée en l'honneur de Bara; 20 germ.]

L'heure prescrite pour le départ étant arrivée, le cortège est parti de la Sté populaire dans l'ordre suivant :

La marche était ouverte par un groupe de musiciens et de tambours, suivis d'une foule de jeunes républicains, chantant des himnes en l'honneur de la liberté et du héros de la fête. De vénérables vétérans venaient ensuite. L'un d'eux portait une bannière où l'on lisait ces mots : « Nos enfants sont à la patrie, nous ne voulons les revoir que vainqueurs ». Deux jeunes membres de la Sté, revêtus de l'uniforme national suivaient les vétérans. L'un d'eux portait une couronne de lauriers autour de laquelle flottait un ruban tricolore sur lequel on lisait cette légende : « le mérite seul est couronné ». Les autorités constituées [avaient] à leur tête le représentant Vernerey.

La jeune Sté populaire, précédée du président, suivait les autorités constituées. L'on voyait au milieu d'eux, 2 bannières : l'une portait cette inscription « Bara l'immortel, Bara sut vaincre et mourir avant l'âge ». Sur l'autre on lisait : « Nous grandirons pour la patrie, nous serons dignes de nos pères ». Tous les jeunes citoyens qui suivaient le président étaient unis par un ruban tricolore et ne formaient tous qu'un même essaim, vif emblème [de l'union] qui doit régner [dans] tous les vrais républicains. Enfin, la marche était fermée par un piquet de la garde nationale. C'est dans cet ordre de la marche que

le cortège, après avoir fait différentes haltes, tant à la place du champ de mars que sur le cours de la fédération, s'est rendu au temple de la Raison où, en présence des autorités et enfin des différens corps invités à la fête, la séance a été ouverte au milieu des cris de vive Vernerey, vive la Montagne ! Le président, ainsi que plusieurs autres membres, ont prononcé des discours par lesquels ils exprimaient l'enthousiasme dont ils avaient été pénétrés pour la mort du jeune Bara et le regret qu'ils avaient de ne pouvoir encore le venger. Enfin, ils finissaient par jurer de satisfaire à ses vœux en lui immolant ses lâches meurtriers. Le représentant du peuple leur a succédé. Il a témoigné la plus vive satisfaction sur le spectacle dont il venait d'être témoin, il a invité les jeunes républicains à toujours persister dans les sentiments d'union et de républicanisme dont ils étaient pénétrés.

Enfin, cette fête, dont le souvenir restera longtems gravé dans nos cœurs, s'est terminée par des danses patriotiques. Salut et gloire à la Montagne !

LACHAUSSÉE, DESVAUX.

b

[Uzès-la-Montagne, 22 germ. II] (1).

« Citoyen président,

Nous te faisons passer ci-joint l'extrait du procès-verbal de l'inauguration du temple de la Raison, et t'invitons à le mettre sous les yeux de la Convention nationale.

Vive la Montagne. »

MAIGRON (maire), NIVARD (secrét.).

[P.-V. de l'inauguration du temple de la Raison.]

Ce jourd'hui 20^e Germinal, l'an II de la République une et indivisible, à neuf heures du matin, le Conseil général de la Commune assemblé, dans le lieu ordinaire de ses séances, où les autorités constituées, et une députation de la Société populaire se sont rendues, d'après l'invitation qui leur en avoit été faite la veille par la municipalité, ont sorti tous ensemble pour se rendre à l'esplanade, accompagné d'un cortège, composé de la Garde Nationale, d'un chœur de jeunes citoyennes vêtues en blanc, et une ceinture tricolore, chantant des hymnes à la patrie, au son de la musique. Arrivés à l'esplanade, les présidens des autorités constituées, et celui de la Société populaire, munis d'une torche, ont mis le feu à un auto-da-fé, formé de tous les signes du fanatisme, de la superstition et de la tyrannie. Tout-à-coup les cris de *vive la République, vive la Montagne, vive la Convention, vive les Sans-culottes*, se sont fait entendre.

L'auto-da-fé consumé, le cortège s'est rendu dans le même ordre au temple de la Raison, suivi d'une foule immense de citoyens et citoyennes, qui prenoient également part à cette

(1) F^{17A} 1010^A, pl. 5, p. 3152; Uzès, Gard.

fête mémorable. En entrant dans l'enceinte du temple, tout le monde y a pris place, en observant le plus grand silence.

Le citoyen *Maigron*, maire de la commune, est monté à la tribune : il a prononcé un discours analogue à la fête, et tendant à faire connaître le masque dont se couvrent les ennemis de la patrie pour parvenir plus sûrement à la perdre, et combien il étoit essentiel de surveiller tous les ennemis de la liberté et de l'égalité, sous quelle forme qu'ils se présentent : *La vertu et la probité, a-t-il dit, est la première qualité d'un vrai Républicain : l'abandon de ses intérêts particuliers à l'intérêt général, doit être la règle de sa conduite.*

Les citoyens *Aufan*, président du district; *Bascler*, cultivateur; *Lafont*, juge au tribunal; et *Pellin* administrateur du district, sont montés successivement à la tribune, et ont tous fait sentir la perfidie de ces êtres qui ne parloient jadis que de la divinité et de la morale évangélique, pour laisser dans l'ignorance la plus obscure ces hommes crédules ou foibles, afin de les diriger et les faire mouvoir à leur gré. Tous les discours qui ont été prononcés ont eu l'assentiment de tous les citoyens : la joie et la satisfaction étoient peintes sur leur figure. Différentes hymnes ont été chantées, accompagnées des orgues et de la même musique. Ensuite le maire a annoncé que l'assemblée pouvoit se séparer, et a exhorté tous les citoyens et citoyennes à se rendre tous les décadis au temple, avec le même empressement. Il a dit que ce jour devoit être consacré à des divertissemens, au choix des citoyens, et qu'il y auroit un bal public dans le ci-devant temple des protestans.

Les applaudissemens qui ont retenti de toute part, ont prouvé que le peuple ne veut écouter d'autre morale que celle de la raison et de la vérité.

Cette journée mémorable s'est terminée par des danses, des repas civiques, des farandoles nombreuses, et des cris souvent répétés de *vive la Montagne, vive la Convention nationale, vive la République et les Sans-culottes.*

Le conseil arrête, l'agent national entendu, que le présent procès-verbal sera imprimé, envoyé à la Convention nationale, au représentant *Borie*, à l'administration du district, avec l'invitation de le faire parvenir à toutes les communes et aux Sociétés populaires de son ressort.

Signés au Registre : MAIGRON, (maire); PHELINE, GUIBAL, NAUTON, CLAUZEL, BEDOS, ODOL, THERONDEL, CHAZEL (officiers municipaux); FAUVETY, PRADENT, MINAULT, RICHARD, Pierre CHAZEL, TEISSIER, MAURIN (notables); MATHIEU, (agent national); NIVARD, JULIEN (secrétaires-greffiers).

29

La Société populaire de Saint-Tropez félicite la Convention nationale sur les lois qu'elle a rendues relativement aux hommes de couleur et aux gens suspects; elle l'invite à rester à son poste et demande que la nature et la na-

tion française soient vengées des cruautés des Espagnols contre les prisonniers français (1).

30

La Société populaire du Monastier, département de la Haute-Loire, retrace le bien qu'a fait dans ce département le représentant du peuple *Reynaud*, et demande qu'il y soit conservé pour continuer d'y opérer le bien (2).

[Le Monastier, 17 germ. II (3).

« Représentans du peuple,

Rendre justice à la vertu et au plus pur patriotisme est le principe des vrais républicains. Guidée par lui la Société populaire de Mont-Breysse d'empresse de vous faire connaître la conduite louable de votre digne collègue *Solon Reynaud*, envoyé dans ce département et autres. Son attachement inébranlable à la cause du peuple prouve qu'il n'a rien oublié pour remplir les intentions de la Convention nationale. A son arrivée tout ce qui avait trait à la haine du peuple a été remplacé par ce qui, aujourd'hui, en fait son amour. L'aristocratie a disparu et l'incarcération des malintentionnés s'est opérée. Nos légions de héros se forment et partent à son premier signal. Par lui le calme renaît pour les sans-culottes. Tout enfin retentit de joie et du plaisir de conserver ce brave montagnard. Il répond chaque jour à la confiance nationale et le département jouit du fruit de ses heureux travaux.

Législateurs d'un peuple souverain, nous vous parlons avec franchise, la liberté dont nous jouissons est votre ouvrage, c'est à vous de le maintenir. Nous vous demandons de n'abandonner votre poste qu'après avoir affermi la liberté et l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République; qu'après avoir extirpé les factions, détruit les tyrans et assuré le bonheur du peuple. Laissez encore parmi nous votre digne collègue *Reynaud*; il y opère le bien et réunit à juste titre l'estime et l'amitié de tous les sans-culottes de ce département; il est couvert de gloire et digne d'occuper plus longtemps le poste honorable que vous lui avez confié. Vive la République, vive la Convention.

JULIEN (présid.), BOULIN (secrét.), MENOD (secrét.) [et 50 signatures illisibles].

31

L'agent national de la commune de Montluel, département de l'Ain, envoie le procès-verbal de la réorganisation du conseil-général de cette commune, et annonce que, par le courage et l'énergie du représentant du peuple *Albitte*, le fédéralisme ne souille plus le département de l'Ain, que la justice et la probité sont continuellement à l'ordre du jour, et l'autel de la patrie chargé de dons de toute espèce.

(1) P.V., XXXVI, 295. Bⁱⁿ, 14 flor.; *J. Matin*, n° 682.

(2) P.V., XXXVI, 295. Bⁱⁿ, 14 flor.

(3) C 303, pl. 1109, p. 39.